



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Festival de la rentrée
Au diable
la pluie!
Page D1

Coleraine
Un hélicoptère
en développement
Page B3



SHERBROOKE / VENDREDI 23 AOÛT 2002 / 93^e ANNÉE / NO 157

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Une taxe pour naviguer sur le lac

Des riverains du lac Saint-François dénoncent la nouvelle politique du Parc national de Frontenac

Katy Cloutier
LAMBTON

En décidant d'imposer des droits d'entrée pour quiconque accède au parc national de Frontenac par la voie nautique, Parcs Québec vient de soulever la colère chez les riverains du lac Saint-François qui crient à l'injustice et à l'illégalité.

Cette nouvelle politique, en vigueur depuis un peu plus d'une semaine, impose dorénavant une tarification journalière de 3,50 \$ par personne ou de 7 \$ par famille. Une carte annuelle est aussi offerte.

Les coûts correspondent à ceux exigés depuis trois ans aux usagers qui accèdent au parc par la voie terrestre.

Le directeur du parc, Dave Boulet, est conscient que la nouvelle réglementation est très mal accueillie chez les riverains. «Les yeux du Québec sont tournés vers Lambton, dit-il, puisqu'il s'agit du premier endroit où cette politique est appliquée.»

Les riverains estiment qu'ils sont lésés et que Parcs Québec outrepassent la limite en matière de droits territoriaux.

«Le parc prétend qu'il a des droits sur l'eau, affirme Paul Audet, directeur de l'Association des riverains du Grand lac Saint-François. Il a le droit quand l'eau est enclavée dans le parc, mais la baie Sauvage n'est pas enclavée. Le parc prétend que la baie Sauvage lui appartient, mais c'est un secteur privé. Ils disent qu'ils font cela pour sauvegarder les rives.»

Paul Audet soutient également que des droits de passage sur l'eau n'existent à nulle part au Canada, sauf dans les écluses.

«Nous proposons de réduire la vi-



Les riverains Paul Audet, Réal Lauzier et Denis Bellefleur contestent l'imposition de frais aux plaisanciers pour l'accès par la voie nautique au parc national de Frontenac.

tesse des embarcations, mais ils ne veulent rien savoir», renchérit-il.

«L'eau est de juridiction fédérale, pas provinciale, soutient Jacques Leblond, aussi directeur des deux associations de riverains. Le gouvernement veut s'approprier l'eau. Qu'on nous prouve que l'eau lui appartient.»

Rencontres insatisfaisantes

Après deux rencontres infructueuses avec les autorités du parc, l'Association des riverains du grand lac Saint-François refuse de reconnaître que Parcs Québec est propriétaire des eaux d'une rive à l'autre à l'entrée de la baie Sauvage.

«Nous avons à cet effet une lettre de Michel Demers, surintendant de la garde-côtière canadienne, qui écrit: "Selon les renseignements obtenus par notre contentieux, la navigation n'est pas une activité visée par une réglementation provinciale sur un plan d'eau où le public peut avoir accès autrement que par le territoire du parc, puisqu'il-

est de juridiction exclusivement fédérale", explique Denis Bellefleur, qui est aussi directeur au sein de l'Association des riverains du Grand lac Saint-François.

Aux yeux des riverains, la meilleure façon de contrôler les abus qui peuvent se produire dans la baie Sauvage et les cinq autres grandes baies adjacentes au parc serait d'établir des descentes contrôlées, avec avis aux visiteurs de respecter les règlements de vitesse établis en conformité avec la garde-côtière canadienne et le respect des règles de l'environnement.

Des bouées ont été installées jeudi dernier pour délimiter le parc dans la Baie Sauvage.

«Ils ne sont pas chez eux avec leurs bouées, soutient Denis Bellefleur. Nous demandons aux gouvernements concernés, fédéral et provincial, que s'ils veulent faire une guerre, qu'ils ne la fassent pas sur notre dos.»

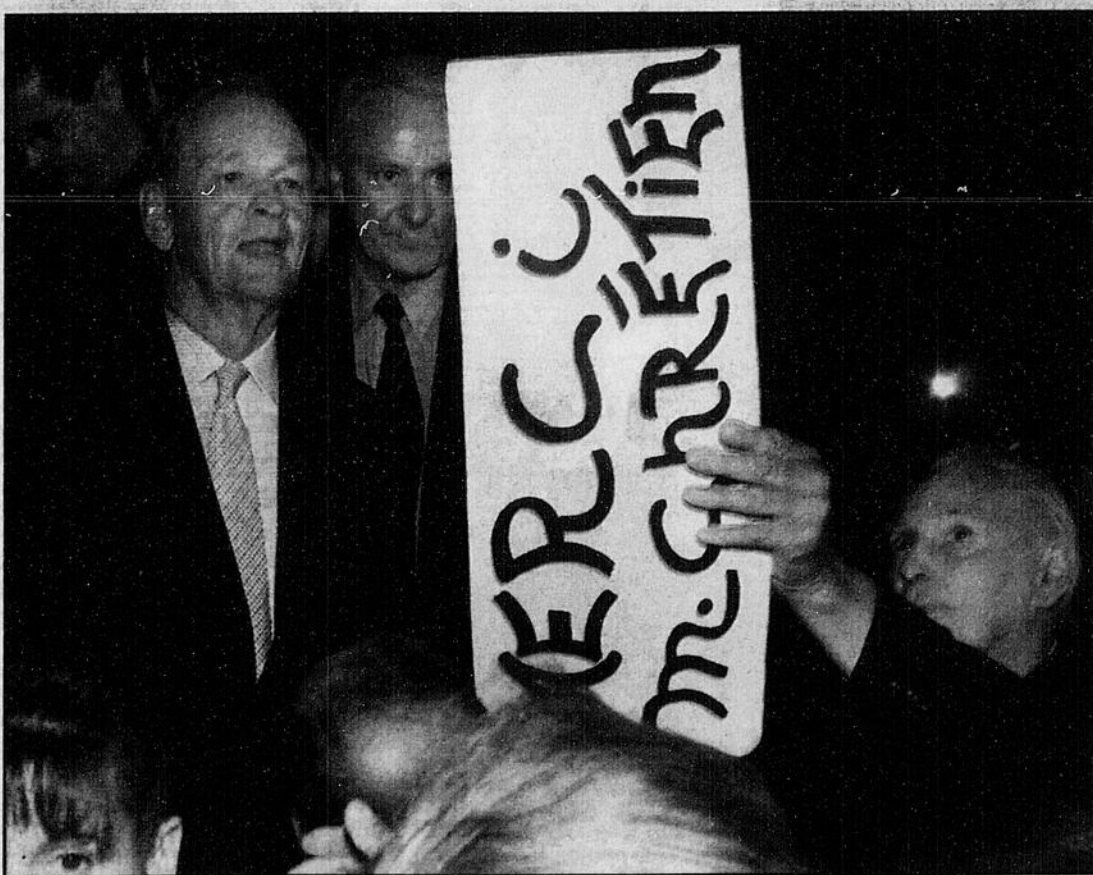
Le maire appuie les riverains

Le maire de la municipalité de Lambton, Marc Turcotte, trouve dommage cette nouvelle réglementation et entend appuyer les riverains.

«Si une cabale est organisée par les riverains, nous allons être derrière eux. La municipalité de Lambton va tenter de défendre le droit acquis des riverains, qui sont là depuis plusieurs générations et qui étaient là avant l'arrivée du parc. Si nous sommes capables de faire valoir les droits des riverains, nous allons le faire. Ça va être aux municipalités concernées de faire front commun.»

Le maire déplore le manque d'information. «Le parc aurait pu au moins informer les municipalités et envoyer une lettre d'avis à la population.»

Le parc national de Frontenac se défend (A2)



Chrétien freine l'ardeur des candidats à sa succession

Isabelle Ducas (PC)
SAGUENAY

Le premier ministre Jean Chrétien a peut-être annoncé le moment de son départ, mais il ne permettra pas aux ministres qui souhaitent lui succéder de faire campagne ouvertement. Pas avant qu'il leur donne son autorisation, a-t-il expliqué jeudi.

«Ils ne peuvent pas organiser une campagne, ramasser des fonds et tout ça, tant qu'ils n'auront pas la permission. (...) Je verrai quel est le temps approprié pour que tous les candidats aient une chance égale», a indiqué le premier ministre, à Saguenay, après la fin de la réunion du caucus libéral.

Cette décision pourrait donner un avantage au principal candidat au poste de premier ministre, Paul Martin, qui ne siège plus au conseil des ministres depuis que M. Chrétien lui a montré la porte, en juin dernier. Le chef libéral avait demandé à tous ses ministres de mettre fin à leurs campagnes non déclarées au leadership, puisqu'il estimait que leur travail risquait d'en souffrir. M. Martin, alors ministre des Finances, refusait de se soumettre à cette exigence.

L'animosité qui existe entre les deux hommes est cependant bien connue, et il serait surprenant que Jean Chrétien agisse pour faciliter la tâche à son rival de longue date.

Mais pour le moment, M. Martin a le champ libre.

«Si (les ministres) veulent avoir les mêmes avantages que M. Martin, s'il en a certains, ils n'ont qu'à faire la même chose que lui et démissionner, ce n'est pas compliqué, il y a plusieurs personnes qui seraient heureuses de prendre leur place», a souligné M. Chrétien.

Le premier ministre a par ailleurs confirmé

qu'il n'avait pas l'intention de quitter ses fonctions avant février 2004, la date qu'il a annoncée mercredi, provoquant la surprise générale.

A ceux qui lui reprochent cette trop longue période de transition, il répond qu'il n'est pas le premier à diriger un pays en ayant fixé le moment de son départ. Il a cité en exemple Pierre Elliott Trudeau: en 1980, au moment de son élection, il avait déjà annoncé qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat. C'est pourtant à ce moment que M. Trudeau a donné au pays sa Charte des droits et libertés, a rappelé Jean Chrétien.

«Je suis le chef du Parti libéral jusqu'à temps que le parti choisisse un nouveau chef. C'est au parti de décider comment il va gérer ça. Moi j'ai décidé que je partirais comme chef et comme premier ministre en février 2004», a-t-il répété.

Le fait que M. Chrétien n'ait pas remis au Parti libéral une lettre de démission officielle semble compliquer un peu la tâche des mandarins de la formation politique, qui doivent maintenant décider de quelle façon on procédera pour remplacer le chef.

Mais le premier ministre a blagué devant cette question.

«Est-ce qu'ils ont peur que je reste? Qui ça? Je veux retourner à la maison, moi là. Si je ne m'en vais pas, je vais avoir des problèmes avec mon épouse», a-t-il lancé aux journalistes.

Paul Martin soutient qu'il est tout à fait à l'aise avec la période de temps que se donne M. Chrétien avant de tirer sa révérence. Mais pendant les 18 prochains mois, il travaillera plus fort que jamais pour s'assurer de pouvoir prendre sa place.

«C'est clair que je me prépare à cette campagne au leadership depuis longtemps, je vais faire campagne, a-t-il confirmé jeudi matin, peu avant

Voir SUCCESSION en page A2

Suprem Automobile
4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272

Météo
Ensoleillé Maximum 22 Minimum 9
Lever soleil: 5h56 Coucher: 19h40

Index
Ann. classées...C6 Météo...D4
Arts...D1 Mots croisés...C7
Bandes dessinées...C7 Opinions...A6
Décès...D5 J.-Paul Ricard...C8
Économie...B3 Sports...C1
Éphémérides...D6
Loterie...A5

Presse Canadienne
Un citoyen a demandé hier au premier ministre Jean Chrétien d'autographier l'affiche sur laquelle il avait écrit «Merci M. Chrétien», au moment de l'annonce de l'élargissement de deux à quatre voies de la route 175 reliant Québec à Saguenay.

CAHIER Spécial
Publireportage



La fête des vendanges
Magog-Orford
à lire demain dans
La Tribune

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN

Marcel
Leboeuf,
comédien
et homme
de passions



STYLES
Se faire moine
au 21e siècle

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR
François Fouquet

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR
André Roberge

ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Cusseau

ADJOINT
Serge Nadeau

Le parc national de Frontenac se défend

«Le territoire nautique nous appartient»

Katy Cloutier

LAMPTON

Parcs Québec estime agir avec justesse en choisissant d'imposer une tarification aux plaisanciers qui accèdent au parc national de Frontenac par voie nautique.

«Il s'agit d'une initiative de Parcs Québec qui a décidé de prendre possession des ses eaux, explique le directeur du parc national de Frontenac, Dave Boulet.

«Selon la loi sur les parcs, le territoire nautique nous appartient. L'eau n'est pas de juridiction fédérale, c'est la loi sur la navigation nautique qui l'est. Nous n'avons pas le droit de tarifier quelqu'un pour la navigation, mais je tarifie pour l'accès au territoire. Le gouvernement provincial n'a pas créé des parcs sur le territoire du fédéral.»

Cette opération est menée conjointement par le parc et les agents de la faune.

Des démarches sont effectuées depuis trois ans par les autorités du parc et par Parcs Québec pour s'assurer de la légalité du droit d'accès. «Nous voulons jouer ça franc jeu, poursuit le directeur du parc. Est-ce que ça restreint la navigation? Le provincial dit non, mais le fédéral dit oui. Les lois du fédéral et du provincial sont contradictoires à ce sujet. Nous avons l'appui du gouvernement du Québec, mais le gouvernement fédéral dit que nous n'avons pas le droit de tarifier.»

Dave Boulet croit qu'il y aura sûrement des gens qui vont contester la décision de Parcs Québec d'imposer un droit d'accès.

«Nous sommes confiants d'être dans notre droit. Il s'agit de notre territoire et de protection de l'environnement.»

Le principal argument au sujet de cette tarification concerne un souci d'équité. «Tout ce que nous voulons, c'est avoir un souci d'équité entre les gens qui accèdent au parc par la voie terrestre et ceux qui accèdent par la voie nautique. Nous voulons vivre le plus possible en harmonie avec les riverains. Nous n'en retirerons pas des profits faramineux. Nous sommes conscients qu'il y aura peut-être une légère diminution d'achalandage sur la voie nautique.»

Dave Boulet soutient qu'une page entière d'information au sujet de la réglementation a été publiée dans le journal de l'Association des riverains, en plus d'explication dans le journal du parc.

«Le but n'est pas de partir en guerre contre personne, mais nous avons certains droits sur notre territoire, dont celui-là.»

Cette année, la réglementation est appliquée dans la baie Sauvage, mais le parc désire aussi mettre l'impact dans la baie du Rat musqué. Un contrevenant qui sera intercepté une première fois sans avoir son droit d'accès aura un avertissement, et à partir de la seconde fois, des constats d'infractions pourront être émis.



Des bouées installées dans la baie Sauvage du lac Saint-François indiquent clairement aux plaisanciers qu'ils entrent dans le territoire du parc national de Frontenac.

«Il y a des fous qui ont cru à leur folie»

Jean-Luc Mongrain revient à ses racines pour célébrer les 20 ans de La Nouvelle

Isabelle Pion

ipion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

«On n'a rien mesuré... On n'a fait aucune étude de marché. Tout ce qu'on pensait, c'est qu'on l'aurait.»

Et il l'a eu.

Jean-Luc Mongrain, en compagnie de Céline Maheu, Richard Gendron et Marie Dupont, fondait, en 1982, l'hebdomadaire La Nouvelle. Non seulement la publication a survécu à bien des concurrentes, mais elle fête aujourd'hui ses 20 ans.

Et pour le lecteur de nouvelles, cette aventure n'était que le début d'une très belle aventure dans le monde des médias. Aujourd'hui encore, après 25 ans dans cet univers, Jean-Luc Mongrain continue d'appliquer cette philosophie qui l'a si bien servi dès ses débuts.

Le maître de l'art oratoire a célébré cet anniversaire, hier, lors d'un 5 à 7 organisé au Club de golf Longchamp. Collaborateurs, anciens employés, gens des médias: tout ce monde a célébré le 20e anniversaire de La Nouvelle en grandes pompes.

«C'est dans une atmosphère toute particulière que je me retrouve ici, a raconté Jean-Luc Mongrain aux convives. Comme un saut à voyager dans le temps! Un jour, il y a des fous qui ont décidé de partir quelque chose, qui ont cru à leur folie (...) 1982, pour moi, c'est hier. Mais ça fait 20 ans déjà! C'est incroyable!»

Et c'est pendant ce bref discours qu'on a pu sentir tout le pouvoir d'attraction de la tête d'affiche de TQS. Lui seul, debout devant le micro, a réussi à faire cesser tout le tumulte dans la salle. Jean-Luc Mongrain en a profité pour rendre hommage à l'éditrice de La Nouvelle, Céline Maheu, la seule qui n'a jamais quitté la barque!

Cette saison encore, Jean-Luc Mongrain sera à la barre du Grand Journal de TQS, à compter de 17 heures. Vu le succès du bulletin, on ira donc de l'avant avec la même formule. «On va laisser les autres nous imiter!», lance-t-il. Au grand dam de ceux qui réclament plus d'objectivité de l'équipe de nouvelles de TQS, Jean-Luc Mongrain persiste, alléguant que «l'honnêteté intellectuelle existe», mais que «l'objectivité n'existe pas». Dans ce langage direct qui le caractérise particulièrement, il souligne qu'on ne peut parler avec la même émotion d'une «pinte de lait» et du décès d'un enfant...

La radio, la presse écrite, la télévision: 25 ans de carrière et il a tout expérimenté, mais il est convaincu qu'il lui reste beaucoup de défis à relever. «La télévision n'a que 50 ans; elle est jeune. Il y a encore plein de choses à explorer!» À le voir s'enflammer à la télévision, on voit bien qu'il n'a rien perdu de sa fougue et de sa passion. D'ailleurs, dit-il, le lendemain où il a commencé à exercer ce métier, il a su qu'il voulait le faire toute sa vie. «Si j'avais un message à passer, ce serait de dire aux gens de se trouver un métier qu'ils aiment, car jamais ils ne vont avoir l'impression de travailler.»

Celui-ci ne freine aucunement la cadence cet automne: en plus du Grand Journal, il produit en compagnie de Jean-Pierre Coallier, Danielle Oumet et Marie-Hélène Proulx, l'émission Mec Adam, qui débute ce lundi.



Les cofondateurs du journal La Nouvelle ont renoué connaissance avec beaucoup de plaisir, hier, lors d'un 5 à 7 organisé pour marquer le 20e anniversaire de l'hebdomadaire. Richard Gendron et Jean-Luc Mongrain était particulièrement heureux de saluer leur ex-associée Céline Maheu, présidente et éditrice de La Nouvelle. Une autre pionnière de la première heure, Marie Dupont, n'apparaît pas sur la photo.

SUCCESSION

Suite de la page A1

de quitter Saguenay. Mais ce n'est pas encore le début officiel pour le moment, il n'y a pas de ballons et de banderoles encore, mais je vous inviterai quand ça sera le lancement.»

M. Martin n'a pas voulu dire s'il croyait avoir une longueur d'avance sur ses collègues ministres. «Il y a aussi des avantages à être dans le cabinet, vous savez», a-t-il souligné.

Les autres candidats potentiels, le vice-premier ministre et ministre des Finances, John Manley, le ministre de l'Industrie, Allan Rock, et la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, n'ont pas été très bavards au sujet de leurs plans d'avenir.

«J'ai l'intention de faire mon travail, a expliqué John Manley. Si j'ai des amis qui veulent que je sois candidat, on verra s'il y a une organisation qui se met en place. S'il n'y en a pas, ça sera facile pour moi et mon épouse de prendre une décision.»

Le premier ministre Chrétien semblait plus détendu, au moment de rencontrer les journalistes, maintenant qu'il a levé le voile sur son avenir.

Il a révélé que son épouse Aline avait joué un rôle important dans sa décision de prendre sa retraite dans 18 mois. Le couple en avait discuté pendant la campagne électorale de 2000.

«Ma femme voulait savoir si je voulais rester là pour toujours. Elle fait campagne avec moi depuis 1963. Alors je lui ai dit: «Aline, c'est la dernière fois», a raconté M. Chrétien.

Le premier ministre a souligné le fait que tous les partis, sauf le Bloc québécois, auront de nouveaux chefs à l'occasion des prochaines élections fédérales.

Virage à droite au feu rouge: mort et enterré

LA PRESSE

QUÉBEC

Plus de 250 accidents supplémentaires sont à prévoir, chaque année, si le gouvernement autorise le virage à droite sur feu rouge sur toutes les routes du Québec. Avec ce constat d'expert en poche, le ministre des Transports, Serge Ménard, compte bien tirer un trait sur la décision de son prédécesseur, Guy Chevrette.

Selon les informations obtenues par La Presse, le ministre Ménard connaît déjà les grandes lignes du rapport que doit lui remettre officiellement au début septembre le spécialiste de Polytechnique, Michel Gou. Cet ingénieur avait eu le printemps dernier le mandat de

poursuivre les études sur les conséquences du virage à droite sur feu rouge au Québec. Les expériences pilotes avaient été mises en place dans 26 municipalités du Québec en dépit des études défavorables de la Société d'assurance automobile, et le ministre Ménard avait choisi alors de prolonger ces essais jusqu'à la fin de 2002 plutôt que de généraliser le virage à droite dès le 18 août dernier, comme M. Chevrette l'avait prévu à l'origine.

Joint par La Presse, M. Gou, expert fréquemment retenu par Québec et Ottawa pour l'analyse des accidents dans le transport, a été avare de commentaires. «Mon rapport n'est pas remis, mais je dois parler au ministre auparavant», a-t-il dit.

Selon des sources sûres, l'expert

recommandera à Québec de ne pas aller de l'avant avec le virage à droite, compte tenu des conséquences pour la sécurité publique. Au sein du gouvernement on explique que M. Ménard, farouche adversaire au virage à droite, aura ainsi un argument de poids pour recommander de ne pas étendre cette pratique à tout le territoire.

Le printemps dernier, la décision de M. Ménard avait mécontenté certains collègues du Conseil des ministres qui ne comprenaient pas pourquoi une pratique généralisée en Amérique du Nord - sauf à New York - ne pouvait être étendue au Québec. Au printemps, M. Ménard avait reconnu que sa décision de prolonger les expériences pilotes était impopulaire, mais qu'il avait cru bon de tenir davantage compte de la sécurité des personnes handi-

capées, des aveugles et des cyclistes. Déjà on constatait que la procédure pour tourner à droite au feu rouge - l'arrêt complet du véhicule - était moins respectée qu'au début par les automobilistes des régions où le virage était autorisé.

Dans son enquête, M. Gou a pris bonne note des observations des professeurs des handicapés visuels pour qui le virage à droite pose de graves problèmes.

Les inconvénients du virage à droite ne sont pas gigantesques, mais ils existent. Depuis un an, dans les 26 régions pilotes, 70 accidents sont survenus en raison de l'autorisation de tourner à droite sur un feu rouge. Étendu au Québec, c'est environ 250 blessés par année à prévoir à cause du virage à droite, sur un total de 35 000 blessés de la route - et 615 décès.



Tornado et Tornado

J'avais pourtant formellement interdit à mon chat, Tornado, d'aller promener ses grosses moustaches chez Raël. Je l'avais prévenu: il y a trop de chattes et de matous de toutes sortes qui se promènent à poil chez le voisin, alors tu ne vas pas jouer là. Tu te contentes de regarder de loin. C'est pas une place pour les ti-minous comme toi.

Mais les chats sont un peu comme les enfants finalement, alors quand ce n'est pas permis, c'est encore plus tentant. Donc, il a désobéi.

Tout simplement parce qu'il est revenu à la maison avec un double de lui-même dernièrement. Eh oui, un clone. Les deux gros minets marchaient côte à côte. C'était hallucinant. Du pareil au même. Du deux pour un. Alors, si Tornado a un clone, c'est sûrement qu'il s'est pointé le museau chez Raël.

Je dois reconnaître que c'est assez bien réussi, somme toute, mon cher Raël, sauf qu'il faudra peut-être ajouter un peu de teinture dans ta machine à cloner la prochaine fois. C'est que le vrai Tornado est tout gris, alors que son clone a le bout des pattes tout blanc.

Meilleure chance la prochaine fois, célèbre voisin, surtout si tu décides de cloner celle que tu as choisie parmi toutes tes brebis pour devenir ta reine et que tu m'as déjà présentée.

Au fait, ça lui fait quel âge maintenant?

Bravo!

Puisque je l'avais moi-même suggéré dans une chronique publiée deux semaines plus tôt, vous aurez deviné que je me réjouis au plus haut point de la nomination de Bruny Surin au titre d'ambassadeur des Mondiaux Jeunesse 2003 d'athlétisme qui auront lieu à Sherbrooke l'an prochain.

Et au risque de me répéter, Bruny pourrait devenir un précieux atout pour le nouveau Stade d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke dans le futur.

Ça fait peur

C'est rendu que le bénévolat fait peur. Dans le secteur de Valcourt en tout cas.

Les quatre (parents) bénévoles qui portent à bout de bras le Club de patinage artistique de Valcourt depuis l'an dernier, avaient convoqué une assemblée générale annuelle pour lundi dernier. Résultat: sept personnes se sont présentées.

Les quatre membres de l'exécutif sortant ont tout de même exprimé le vœu de passer le flambeau à d'autres bénévoles parmi les parents présents dans la salle ce soir-là, considérant avoir fait leur part. Mais voilà, lorsqu'est venu le moment d'élire un nouvel exécutif, la salle s'est vidée...

La semaine prochaine, comme à la même période à chaque année, on procédera tout de même à l'inscription de la quarantaine de patineurs et patineuses au Club de patinage artistique de Valcourt. Les parents seront évidemment sollicités une dernière fois pour prendre la relève à la direction du club. Si tout le monde dit non au bénévolat une fois de plus, c'en sera alors fait du patinage artistique à Valcourt.

Docteur Goupil

Depuis que je vous ai mentionné que j'étais parvenu à vaincre deux coriaces feux sauvages pendant mes vacances, vous avez recommencé à me demander le nom de ce produit quasi-miraculeux que j'utilise.

Alors, je vous le redonne pour la dixième fois: Zovirax. Mais pour l'obtenir, je vous le répète également, il faut d'abord demander à votre médecin de vous le prescrire, à défaut de quoi je vous suggère Carmex, une crème vendue librement dans la plupart des pharmacies.

C'est gratuit pour cette autre consultation, mais je vous préviens que c'est la dernière fois.

Mieux vaut tard...

Non, je ne fais pas référence à Jean Chrétien avec un titre pareil.

C'est plutôt le ministre Serge Ménard que je tiens à féliciter, même avec du retard, pour ne pas avoir eu peur de dire publiquement que le juge Jean-Guy Boilard n'avait pensé qu'à sa petite personne en abandonnant le procès des motards.

Même si d'aucuns ont soutenu que le ministre Ménard en avait profité pour régler de vieux comptes, il reste tout de même qu'il fallait du cran pour dire tout haut ce que tant de citoyens pensaient tout bas.

C'est un courage que je salue.

Une averse bien accueillie

La Ville lève l'interdiction de faire usage de l'eau potable à l'extérieur

François Gougeon
SHERBROOKE

Ce n'est pas tant à cause de la pluie qui a légèrement tombé, hier, que la Ville de Sherbrooke a levé l'interdiction de faire usage de l'eau potable à l'extérieur, mais parce que les réservoirs ont repris un niveau plus acceptable.

«Le temps plus frais et nuageux a permis une réduction de la consommation. On commence à se rattraper avec nos réserves et on pense que tout devrait être à la normale demain matin (aujourd'hui). On a donc décidé de lever l'interdiction émise ces derniers jours», a fait valoir Guy Labbé, du Service de l'environnement, des réseaux et de la voirie à la Ville de Sherbrooke.

«Cependant, il faut bien savoir que l'eau est une ressource précieuse et il est important de s'en servir judicieusement et ne pas la gaspiller», a-t-il rajouté. Autrement dit, ce n'est pas parce que l'interdiction vient d'être levée qu'il faut y aller à tire-larigot. Comme en d'autres domaines, la modération a bien meilleur goût.

Aussi, tout en remerciant la population pour sa collaboration durant la période de canicule, M. Labbé a bien signalé que si la situation le commandait, l'interdiction pourrait être émise à nouveau, avec les amendes que cela implique.

La consommation extérieure d'eau potable, comme l'arrosage, est permise entre 20 et 23 heures seulement, les dimanches, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de l'été.

Disette de pluie

D'autre part, si la journée d'hier a permis de trancher avec les trois dernières semaines de sécheresse, les averse de cinq à 10 millimètres (mm) ne permettront pas de combler le déficit de pluie en août.

Selon Yves Gagnon, d'Environnement Canada, il est tombé entre le 1er et le 21 août seulement 39,5 mm de pluie sur Sherbrooke. La normale pour tout un mois d'août est de 130,3 mm. «Et heureusement qu'il y a eu l'orage du 6 août, qui a permis d'enregistrer 29,5 mm de pluie, sinon ce serait le désert», a dit M. Gagnon.



Parapluie en main, Christiane Gagnon a accueilli les averse d'hier avec le sourire. Il est tombé seulement 39,5 millimètres de pluie entre le 1er et le 21 août, alors que la normale est de 130,3 millimètres pour tout le mois.

Une grève le 3? Les usagers de la STS sont inquiets

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Marcheront-ils pour se rendre à l'école ou au travail, le 3 septembre prochain? Quoi qu'il en soit, la menace de grève qui pèse sur la Société de transport de Sherbrooke (STS) inquiète vivement ses utilisateurs. En effet, beaucoup d'étudiants craignent de se retrouver sans moyen de transport pour se rendre en classe!

Les chauffeurs affiliés au local 3434 SCFP-FTO avaient interrompu le service illégalement, en juin dernier, privant ainsi des milliers d'usagers du service de transport en commun. Les employés du STS ont déposé cette semaine un avis de grève, qui pourrait être illimitée dès 5 h 15 le 3 septembre.

«Je vais en autobus au Collège Sacré-Coeur; je crains ça parce qu'il faudrait que j'aille à l'école à pied!», souligne Julie Blouin. Sa soeur Anne-Sophie, de son côté, est beaucoup moins inquiète par le conflit de travail: c'est que la distance pour se rendre à l'école n'est pas trop longue et qu'elle la parcourt à pied!

Si les chauffeurs décident de débrayer le 3 septembre, Mathieu Paquin, un étudiant de l'université, vivra la même situation. «Je n'habite pas à côté de l'université et je n'ai pas d'autre moyen de transport. Le taxi c'est cher; convoiturer ça se fait, mais c'est plus de trouble», fait-il valoir.

A l'instar de son copain, Nicolas Viens souhaite qu'un



La menace de grève des chauffeurs d'autobus à compter du 3 septembre inquiète vivement les utilisateurs du transport en commun.

règlement survenant entre les deux parties d'ici les prochains jours: cet étudiant de l'Université de Sherbrooke demeure à Rock Forest...

Et il n'y a pas que les étudiants qui seraient touchés... Les travailleurs aussi! «C'est dommage parce que ça nous mettrait en retard à notre emploi... Mais que voulez-vous!», lance Denise Lepitre.

«Les services essentiels ont réagi vite la dernière fois et je crois qu'ils vont interférer rapidement, surtout avec la rentrée scolaire et la construction sur le pont St-François», croit pour sa part la Sherbrookoise Michèle Gobeil.

Une 8e condamnation pour ivresse au volant

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un conducteur impénitent qui comptait déjà sept antécédents en matière de facultés affaiblies au volant a comparu hier devant le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec et il a plaidé coupable à une huitième accusation.

Cette fois, c'est son comportement hasardeux pour ne pas dire peu orthodoxe au volant de son véhicule qui l'a trahi puis le résultat des échantillons d'haleine qui a révélé une teneur de 159 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Il faut dire que son visage commençait également à être très familier des patrouilleurs.

Ayant déjà été condamné à une peine de détention en 1995, année où il a été surpris deux fois au volant en état d'ivresse, l'homme, âgé de 53 ans, ne pouvait échapper à une seconde peine de détention même si au cours des sept dernières années, il n'avait pas visité la Cour du Québec.

Le juge Desmarais, après avoir entendu le procureur Charles Crépeau et le défenseur Michel Dussault, a condamné l'impénitent conducteur à 90 jours de prison.

Me Dussault a tout de même obtenu du tribunal que son client puisse prouver la peine, les fins de semaine, pour lui permettre de garder son travail de concierge dans des immeubles à logements.

La peine de 90 jours a été assortie

d'une interdiction de prendre le volant pour les deux prochaines années et d'une probation de deux ans.

festival de la rentrée 2002
MOLSON DRY

STADE AMÉDÉE ROY
PLATEAU PARC, SHERBROOKE
(VOISIN DU CEGEP DE SHERBROOKE - COIN PARC ET TERRILL)

CE SOIR VENDREDI 23 AOÛT
18h30: LOCO LOCASS
20h00: KERMESS
21h30: THE TEA PARTY

SAMEDI 24 AOÛT
18h30: THE PLANET SMASHERS
20h00: OLIVIER
21h30: PAUL PICHÉ

OUVERTURE DU SITE À 16h00
DÉMONSTRATION DE SKATE PAR
TEAM FINAL INSULT

INFORMATIONS: 347.2144
BILLETTS SUR LE RÉSEAU
ADMISSION 820.1000
AUSI DISPONIBLES À LA PORTE DU STADE
DES 16h00 LES SOIRS DE SPECTACLES

Enfin, la chance vous sourit!



À l'achat d'une paire d'espadrille, vous obtiendrez une seconde paire pour un 1 cent*.
4 jours seulement
Du 23 au 26 août inclusivement.

* Sur modèles sélectionnés seulement. Ne peut-être jumelée à aucune autre promotion.

boutique
le COUREUR

147 rue Alexandre,
Sherbrooke
Tél.: 566-5363



Les bacs roulants obligatoires

Sherbrooke rapatriera toutes les ordures des citoyens au site municipal d'enfouissement



Imacom, Claude Poulin

En vue de procéder un jour à la collecte mécanisée des déchets sur l'ensemble de son territoire, la nouvelle Ville de Sherbrooke obligera tous les Forestois à déboursier 100 \$ pour s'acheter un bac roulant au cours de l'année 2003. Les pratiques seront revues au fur et à mesure que les contrats des anciennes municipalités pour ce service viendront à expiration.

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke s'oriente vers la collecte mécanisée des ordures ménagères partout sur son territoire et rapatriera tous les déchets générés par ses citoyens au site d'enfouissement dont elle est propriétaire, dans l'Est.

Les Forestois seront les premiers à devoir s'adapter à cette uniformisation. Ils disposeront d'un délai d'un an, à compter du 1er janvier prochain, pour s'acheter un bac roulant au coût de 100 \$. Les habitudes dans chacune des anciennes municipalités seront revues au fur et à mesure que les contrats pour le ramassage des déchets viendront à expiration.

La mesure n'affectera toutefois qu'une minorité de résidents à Rock Forest car même si l'acquisition de bacs roulants était jusqu'à présent volontaire, la Ville estime que ce type d'équipement est utilisé dans plus de 80 % des foyers.

Les fonctionnaires recommandaient l'instauration de la collecte mécanisée à Rock Forest dès le début de 2003, invoquant le potentiel d'économies. L'ancienne Ville de Sherbrooke avait diminué ses dépenses de 1 M \$ par année en abandonnant la collecte manuelle en arrière-cour.

«Des économies auraient été possibles un peu plus rapidement mais ça fait partie de l'ensemble des compromis que la fusion a rendu nécessaires», a tempéré le président du comité du développement durable, Bernard Tanguay.

Tous les déchets au même site

La Ville s'apprete à lancer un appel de proposition auprès d'entrepreneurs privés pour effectuer la collecte des ordures ménagères sur l'ancien territoire de Rock Forest à l'expiration de l'actuel contrat, le 31 décembre, contrat exécuté par la firme Intersan. Ce travail ne sera donc pas confié à des cols bleus, comme dans l'ancien Sherbrooke.

Les administrateurs sherbrookoïses ont cependant pris la décision de rapatrier au site municipal d'enfouissement tous les déchets qui seront générés sur son territoire.

«La Ville de Sherbrooke n'enverra pas ses déchets chez ses voisins, elle les gèrera elle-même. C'est une orientation qui nous permettra d'avoir une meilleure vision d'ensemble, à la fois pour contrôler les dépenses et étudier différentes avenues pour la valorisation des déchets. Dans le cas de Rock Forest, cela représente un volume additionnel de 6000 à 8000 tonnes de plus chaque année à notre site d'enfouissement. Ça ne compromet

d'aucune façon notre planification quant à la durée de vie du site», de spécifier le conseiller Tanguay.

Le président du comité de développement durable a réitéré que la fermeture prématurée des installations municipales est parmi les hypothèses à l'étude dans le cadre du plan de gestion intégré des déchets de la ville unifiée.

«De nouvelles normes provinciales s'appliqueront d'ici quelques années et il n'est pas certain que la meilleure option s'avère celle de procéder aux investissements requis. C'est ce que nous étudions à l'heure actuelle mais il est encore trop tôt pour se positionner», a-t-il dit.

L'employée accusée de fraude doit garder le lit

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

«Ma cliente m'a informé qu'elle était malade et devait garder le lit»

C'est ce que le défenseur Claude Leblond a indiqué au juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, hier.

Sa cliente avait défrayé les manchettes judiciaires un peu plus tôt cette semaine, ce qui peut expliquer en partie les malaises de santé.

Il s'agit de Lisa Marie Forcier, âgée de 37 ans, que l'on soupçonne d'avoir commis des fraudes et un vol au détriment de la propriétaire et de neuf bénéficiaires des Résidences du Nord, entre le lundi 5 et le vendredi 16 août.

Hier, ce qui revenait devant le tribunal était un dossier remontant à l'automne 2001.

Alors qu'elle était à l'emploi du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, l'accusée aurait commis une fraude et des vols, à savoir une bague et deux alliances, une bague à trois diamants, finalement un stéthoscope, trois échantillons médicaux d'Effexon, une robe de chambre et quatre habits de chirurgien.

Étant donné le malaise que l'accusée éprouvait, il a été convenu de reporter tous les dossiers, ceux de cette semaine et de l'automne 2001, au rôle du jeudi 17 octobre prochain.

Pour en revenir à l'affaire de cette semaine, il semble que l'accusée, ayant profité d'un séjour à l'étranger de la propriétaire des Résidences du Nord, Jacqueline Prévost, serait entrée dans un local fermé à clé pour y prendre 11 chèques en blanc et une enveloppe contenant 160 \$ en argent.

Les 11 chèques, portant l'imitation de la signature de la propriétaire et totalisant 3387 \$, auraient été échangés dans un marché d'alimentation où, depuis juin, l'accusée aurait échangé ses chèques de paye authentiques.

Un premier éco-centre bientôt pour les rebuts encombrants

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'accessibilité et la gratuité sont deux des principaux éléments sur lesquels repose le déploiement du réseau d'éco-centres de la Ville de Sherbrooke. Un premier site destiné au recyclage des gros rebuts sera mis en service

cet automne dans l'Est, près du centre de rénovation Gaston Côté Inc.

Les élus sherbrookoïses ont déterminé qu'il y aurait trois éco-centres sur le territoire de la ville unifiée. Outre celui de l'Est, un autre sera mis en service autour du parc industriel de Bromptonville et un troisième, à proximité du garage municipal de Rock Forest.

«Si nous voulons atteindre notre objectif de réduire de 60% le volume des rebuts encombrants expédiés à notre site d'enfouissement, il faut que ce soit simple et rapide lorsque nos citoyens voudront se rendre aux éco-centres. Peu importe leur lieu de résidence, les gens mettront moins de 15 minutes à les atteindre», se réjouit le président du comité du développement durable, Bernard Tanguay.

Trois à domicile

Les Sherbrookoïses, qui bénéficient actuellement sans tarification d'un service de collectes de gros rebuts à domicile trois fois par année, auront également droit à trois visites gratuites aux éco-centres. Au-delà de ces visites, une tarification du

même ordre que celle en vigueur au site d'enfouissement sera appliquée.

«Il ne faut pas que la tarification soit un frein au recyclage. À moins de circonstances exceptionnelles, trois voyages devraient suffire au cours d'une même année pour qu'un citoyen se débarrasse de ses gros rebuts. Il n'aura d'ailleurs plus à les entreposer chez lui durant plusieurs semaines, il pourra en disposer immédiatement», fait valoir M. Tanguay.

Les éco-centres seront équipés de différents conteneurs dans lesquels les citoyens et les entreprises pourront déposer les branches, les débris de construction, les vieux appareils ménagers, la ferraille et toutes les autres matières recyclables.

Dans la grille d'analyse, le site d'enfouissement présentait plusieurs avantages en terme d'équipements et de possibilités d'aménagements pour l'implantation d'un éco-centre mais cet endroit avait pour principal inconvénient de se trouver dans une zone sensible.

Les autorités municipales ont écarté ce site pour ménager leurs rapports avec les citoyens du quartier Dubreuil, avec qui elles ont eu plusieurs confrontations judiciaires suite à la migration des biogaz.

As-tu des problèmes avec ton ordi...
Dépannage et service... à domicile
Pascal Cayer
Technicien certifié
(819) 572-1231

SAMEDI le 24 août SEULEMENT
AUX 500 PREMIERS CLIENTS
qui feront remplir leur réservoir de gaz propane
OBTENEZ GRATUITEMENT
une rondelle casse-tête
(nouveau jeu d'habileté)

Remplissage d'une Bouteille de 20 lbs **10 \$**
taxes incluses
bouteille non-incluse

Venez visiter notre salle de montre
Techni-Gaz
4589, boul. Bourque, Rock Forest
564-8296

Enfin,
la chance vous sourit !

À l'achat d'une paire d'espadrille, vous obtiendrez une seconde paire pour un 1cent*.
4 jours seulement
Du 23 au 26 août inclusivement.

* Sur modèles sélectionnés seulement. Ne peut-être jumelée à aucune autre promotion.

le COUREUR boutique 147 rue Alexandre, Sherbrooke
Tél.: 566-5363

Pas de déficit depuis 1993, précise Louise Boisvert

SHERBROOKE

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke n'a enregistré aucun déficit depuis 1993.

C'est la précision apportée hier par la directrice générale de la CSRS, Louise Boisvert, dans une note de service transmise à tout le personnel.

Dans l'annonce de sa démission mercredi, M^{me} Boisvert avait affirmé qu'à son arrivée en 1996 la commission scolaire se trouvait dans un contexte budgétaire difficile. La CSRS avait alors dû s'attaquer à la «récupération du déficit».

«C'est mon erreur. J'aurais dû écrire que nous avons dû faire face à des compressions de 3,5 millions \$ cette année-là, mais la CSRS n'a pas fait de déficit», a-t-elle expliqué.

Elle a ajouté que, grâce à la rigueur du personnel, la commission scolaire termine ses années financières avec un surplus monétaire depuis 1993.



Louise Boisvert

Dossier Boisvenu: les gens d'affaires sollicités

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'idée d'offrir une récompense pour trouver les meurtriers de Julie Boisvenu fait son chemin. Les gens d'affaires ayant offert des sous pour retrouver la jeune femme lors de sa disparition en juin dernier doivent être sollicités à nouveau.

«Nos enquêteurs en ont parlé avec le père de Julie. Il doit entrer en contact avec les gens qui avaient offert de l'argent au début», commente Michel Martin, porte-parole du Service de police de Sherbrooke.

«Des démarches doivent être entreprises pour reparler à ces gens d'affaires. Il faut savoir que l'argent avait été offert pour retrouver Julie Boisvenu. Son corps a été retrouvé. Maintenant, nous devons savoir si ces personnes veulent encore verser l'argent, mais cette fois pour autre chose.»

La Tribune rapportait samedi dernier que Pierre-Hugues

Boisvenu, le père de la jeune femme de 27 ans, espère qu'une offre de récompense de 10 000 \$ pourrait délier les langues dans cette affaire.

M. Boisvenu se souvient qu'un groupe de gens d'affaires de Sherbrooke voulait réunir cette somme afin d'inciter d'éventuels témoins à parler et faire progresser l'enquête afin de retrouver sa fille.

Aujourd'hui, il aimerait que cette somme, si elle est toujours disponible, serve à mettre les enquêteurs sur la piste de celui ou ceux qui ont tué Julie Boisvenu.

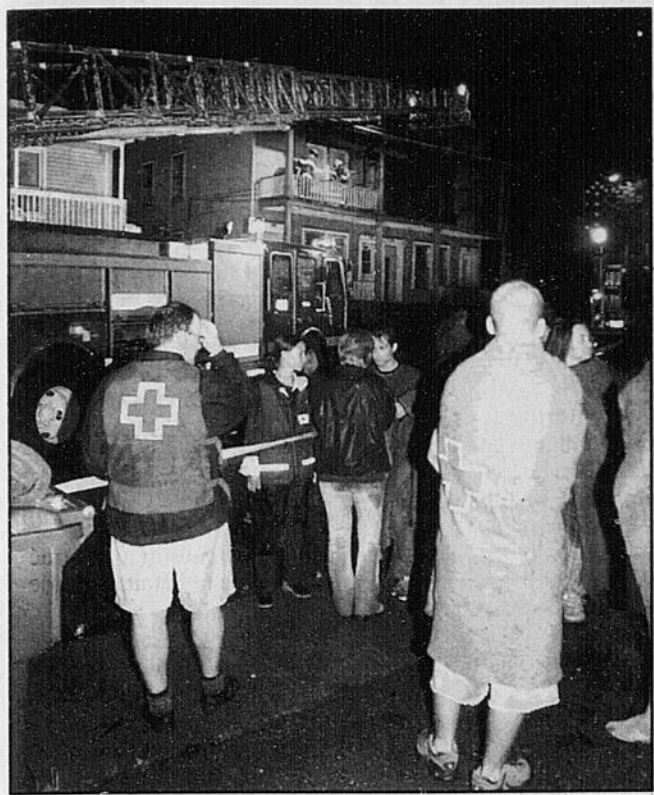
La question a été évaluée cette semaine lors d'une importante réunion des enquêteurs impliqués dans ce dossier, ajoute M. Martin.

La jeune femme a été vue pour la dernière fois le 23 juin vers 4 h du matin au centre-ville de Sherbrooke. Une enquête d'envergure avait été déclenchée afin de la retrouver.

Son corps a été découvert une semaine plus tard en bordure d'un fossé du chemin Rivard dans l'arrondissement Brompton.

L'enquête se poursuit et les autorités ont fait appel à la population afin de recueillir des indices.

Les enquêteurs continuent de vérifier les informations qui leur viennent, mentionne l'agent Martin. «Il n'y a toutefois rien de nouveau à signaler dans le dossier», assure-t-il.



Imacom, Claude Poulin

La présence de pompiers et de bénévoles de la Croix-Rouge rue Brooks hier soir était plutôt liée au tournage d'un vidéo de formation pour cet organisme que d'un véritable feu de résidence.

Il n'y avait pas vraiment le feu

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Non, le feu n'a pas embrasé d'édifice à logements sur la rue Brooks, hier soir vers 20 h. La présence de pompiers et de bénévoles de la Croix-Rouge était plutôt liée au tournage d'un vidéo de formation pour cet organisme.

Camions de pompiers, canons de fumée: tout était en place pour simuler un incendie. La vidéocassette servira donc d'outil de formation aux bénévoles de la Croix-Rouge canadienne qui interviennent lors de sinistres.

«Environ 90 pour cent de nos interventions au Québec se font sur des lieux d'incendie», indique Claudie Laberge, experte-conseil en intervention à la Croix-Rouge.

Les résidents de ce secteur auront peut-être un impression de déjà vu, puisque le bâtiment où s'est déroulé le tournage était la proie des flammes il y a environ deux semaines.

Le propriétaire a accepté de le prêter afin que la Croix-Rouge puisse se prêter à cet exercice, pour lequel la participation des pompiers de Sherbrooke a été nécessaire. De fait, une trentaine de personnes ont pris part au tournage, dont des bénévoles sherbrookoïsi qui se sont transformés en figurants pour l'occasion.

En 2001-2002, dans la province, 1050 bénévoles sont intervenus dans 688 situations d'urgence.

Demande d'accréditation

SHERBROOKE (GF)- La CSD vient de déposer une demande d'accréditation d'un syndicat qui représenterait les travailleurs de la compagnie Datran Estrie Inc. de Sherbrooke.

La demande, rapporte Denis Vigneault, vient tout juste d'être expédiée au ministère. Cette demande, ajoute-t-il, fait suite à une adhésion fortement majoritaire des travailleurs approchés par la CSD.

Datran Estrie Inc. est installée dans le parc industriel de l'arrondissement de Brompton. Cette entreprise dont le siège social est situé à Pointe-aux-Pères, en Gaspésie, est spécialisée dans l'application de peinture sur des pièces d'automobiles.

Près de 75 travailleurs sont concernés par cette requête.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA - le réseau des tirages			
649	Tirage du 2002-08-21	6/6: 4	500 000,00 \$
		5/6+: 24	17 409,10 \$
		5/6: 362	923,30 \$
		4/6: 15 956	40,10 \$
		3/6: 236 714	10,00 \$
04 07 13 25 37 45	Complémentaire: (33)	Ventes totales: 11 450 209 \$	Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$
49	Tirage du 2002-08-21	6/6: 0	1 000 000,00 \$
		5/6+: 0	50 000,00 \$
		5/6: 10	500,00 \$
		4/6: 818	50,00 \$
		3/6: 14 643	5,00 \$
12 27 30 38 39 48	Complémentaire: (32)	Ventes totales: 517 567,50 \$	
Panéo	Tirage du 2002-08-22	Panéo Spécial	
02 04 08 09 10 14 18 19 22 30			
34 36 40 46 47 49 54 60 66 69			
Unité 572	Tirage du 2002-08-22	Extra	Tirage du 2002-08-22
572	0096	NUMÉRO: 143736	NUMÉRO: 803812

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ en vacances, entrez votre liste et la liste officielle du L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

Vidéotron perd des abonnés à Sherbrooke

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Avec Montréal et Chicoutimi, c'est à Sherbrooke que le câblodistributeur Vidéotron a perdu le plus d'abonnés au Québec depuis l'arrivée des systèmes numériques de télévision par satellite.

La baisse est de plus de cinq pour cent, commente Jean-Paul Galarneau, directeur général des communications de Vidéotron. «Nous remarquons une baisse depuis l'arrivée des télévisions par satellite. Nous avons perdu des abonnés en région en raison de cette compétition.»

«La télévision par satellite est arrivée depuis trois ou quatre ans, mais nous n'offrons le numérique que depuis deux ans.»

Soustraire 17 000 abonnés

C'est pourquoi le câblodistributeur souhaite soustraire plus de 17 000 de ses abonnés à Montréal, Sherbrooke et Chicoutimi à la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Vidéotron voudrait qu'à compter du 1er septembre prochain, une partie de ses abonnés de ces trois villes ne soient plus couverts par la réglementation du CRTC. Vidéotron, qui rencontre de la résistance de la part du CRTC, n'aurait alors plus besoin de la permission du CRTC pour modifier ses tarifs.

Toutefois, soutient M. Galarneau, cette demande n'a pas pour but de modifier les tarifs à

la hausse. «Nous voulons pouvoir modifier nos forfaits de canaux. Ça nous donnerait plus de liberté. Nous n'avons pas avantage à modifier nos prix à la hausse en raison de la concurrence. Nous pouvons faire cette demande quand le nombre d'abonnés baisse de cinq pour cent. Nous attendons la réponse du CRTC.»

«L'arrivée de notre service numérique est profitable pour nous parce que les abonnés peuvent demander des films à la carte. Ce sont des revenus de plus.»

Encore du vandalisme

Avec des pannes comme celle survenue hier dans la région, le nombre d'abonnés pourrait bien chuter davantage.

3000 clients de Vidéotron des secteurs de Saint-Élie et de Coaticook ont été privés de service à partir de mercredi soir. La compagnie signale des actes de vandalisme et un bris d'équipement.

Le service devait être rétabli au cours de la journée d'hier.

Au coin des rues Léger et Brodeur, 18 fibres optiques ont été sectionnées.

Dernièrement, des actes de vandalisme sont survenus sur le réseau de Vidéotron, notamment à Sherbrooke.

Les employés de la compagnie sont en lock-out depuis mai dernier. Le conflit s'éternise.

aubaines lève-tôt : 2 heures seulement, le samedi 24 août, 8 h à 10 h!

50 % de rabais
Collants fins
WonderBra
Exception: paquets multiples.

40 % de rabais
Mode Tan Jay
pour elle

30 % de rabais
Toute la literie
Croskill

10 \$ de rabais
Tous les jeans Rerun
pour enfant
Tailles 2 à 16
pour garçon et fille.

solde 99 ¢
Liquidation de slips
pour elle
Ord. 6 \$
Dernier prix 2,99 \$.

50 % de rabais
additionnel
Chemises de ville
et cravates à prix
déjà réduit pour lui
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais
additionnel
Liquidation de
chaussures pour
toute la famille
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais
additionnel
Liquidation de bijoux
et de montres
Sur nos derniers prix étiquetés.

la Baie encore plus

Du vendredi 23 au dimanche 25 août

destination solde du week-end

obtenez un rabais additionnel de

10 %

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

EN REGLANT AVEC LA CARTE DE CREDIT HBC, LA BAIÉ OU ZELLERS PRESQUE TOUS NOS ACHATS DE DUOS SOMMEIL, MEUBLES, APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET GROS ÉLECTROS À PRIX ORDINAIRE OU DE SOLDE.

Exceptions: mobilier de jardin, articles « Notre meilleur prix chaque jour » et ces articles de rayon: de fin de série ou sans suite, meubles, duos-sommeil, appareils électroniques et gros électros. D'autres exceptions s'appliquent: précisions en magasin.

MEUBLES, DUOS-SOMMEIL, GROS ÉLECTROS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

40 % de rabais
achat spécial! choix de tenues mode Tommy Hilfiger pour enfant

pour femme
40 % de rabais
tous les maillots et cache-maillots pour elle

choix de mode jean griffée pour elle

- Jones New York Sport Ord. 65 \$ Solde 49 \$
- Tommy Hilfiger Ord. 75 \$ Solde 59 \$
- Liz Claiborne Ord. 99 \$ Solde 69 \$

solde 19⁹⁹

- robes estivales tout-aller pour elle Ord. 49,99 \$ et 59,99 \$.
- shorts et corsaires Arrow et Mac & Jac pour elle Ord. 29,99 \$ à 75 \$.

solde 14⁹⁹

- minijupes en jean, jeans et corsaires Global Mind® pour elle Ord. 29,99 \$.
- hauts d'été Arrow et Mac & Jac pour elle Ord. 19,99 \$ à 55 \$.

pour homme
50 % de rabais
sous-vêtements Levi's® pour lui

25 % de rabais

- promo Jockey pour femme, homme et enfant
- hauts Tommy Jeans, Polo Jeans, CK Jeans et Levi's® pour lui
- sportswear Chaps de Ralph Lauren pour lui

bijoux, chaussures, accessoires et plus

escalade de rabais!
tous les bagages
2 ou plus : 55 % de rabais
un seul : 50 % de rabais

50 % de rabais
bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Exceptions: Principales®

30 % de rabais
chaussures de sport pour enfant
Kangaroos, Adidas® et Guess

30 % de rabais
chaussures et collants fins ou opaques pour elle
Exceptions: articles Calvin Klein et Jockey.

25 % de rabais
choix de montres de renom

achat spécial pour le foyer!

- 3⁹⁹ poignées
- 4⁹⁹ napperons et mitaines de cuisine
- 6⁹⁹ jeux de 4 serviettes de table
- 7⁹⁹ jetés en molleton Couleurs variées.
- 9⁹⁹ serviettes jacquard à imperfections Modèles en pur coton très absorbant offerts dans une grande variété de couleurs. Légères imperfections reflétant son usage.
- 19⁹⁹ tous formats nappes à carreaux
- 29⁹⁹ tous formats ens. de draps Famous Makers® Tissage à 180 fils.
- 36⁹⁹ tous formats variété d'édredons et de housses de couette de marques connues
- 49⁹⁹ ens. de draps Utica® Tissage à 200 fils. Formels deux places et grand lit.

faites vite... tout s'envole encore 3 jours!

40 % de rabais additionnel

linge de maison et articles ménagers non électriques à prix déjà réduit plus tout ceci aussi à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant : mode, chaussures, accessoires, bijoux et lingerie

Sur nos derniers prix étiquetés.

Prenez-la. Activez-la. Offrez-la. Utilisez-la.

Le cadeau... aux mille et une possibilités.

Carte cadeau HBC

la Baie Zellers Déco

77363

un exemple? voici le principe...

prix original 100 \$

prix déjà réduit 50 \$

rabais additionnel de 40 % 20 \$

vous ne payez que 30 \$!

Un rabais total de 70 %

Sur nos prix originaux.

Nous avons eu notre «smog» enfin!

Le Sommet sur le développement durable, sommet que l'on convient d'appeler le Sommet de la terre, se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 26 août au 4 septembre.

Cet été, force nous est de constater que la planète ne se porte pas bien. En Europe, les pluies diluviennes ont fait des dizaines de morts et des dégâts matériels importants. La crue des eaux de fleuves ou de rivières comme l'Elbe, le Danube et la Vltava ont obligé des milliers de personnes à quitter leur maison. Ici la température a atteint des sommets inégalés: à Montréal, 46°C, et l'Estric n'a pas été épargnée. Plusieurs personnes se sont prises à rêver de l'hiver, tout au moins de l'automne, constatant qu'elles étaient des nordiques, donc pas préparées à vivre dans un climat aussi chaud.

Toutes les grandes villes de la terre sont aux prises avec ce phénomène nouveau, le «smog», qui se répète depuis quelques années chaque été au moment de la canicule. Jusqu'à maintenant nous en avons été épargnés

mais cette fois-ci, nous n'y avons pas échappé. Sherbrooke est une grande ville maintenant, elle a eu droit la semaine dernière à ses journées de «smog», tout comme Los Angeles, Montréal et même Québec.

Un rapport de l'ONU met en cause notre société de consommation: sur-utilisation de produits jetables, achats de plus en plus importants de véhicules consommateurs de grandes quantités d'essence, production plus importante de déchets. Conclusion, l'impact de l'Amérique du Nord avec son style de vie sur l'environnement est de quatre fois supérieure à la moyenne internationale.

Développer un comportement, des attitudes personnelles et collectives soucieuses et protectrices de l'environnement demandent réflexion, lectures, décisions. Nous ne pouvons y arriver du jour au lendemain, mais chaque fois que nous nous responsabilisons vis-à-vis l'un ou l'autre des secteurs de l'environnement à protéger, c'est un pas dans la bonne direction. Il ne faut pas se dire: «Je ferai quelque chose quand les grands pollueurs se seront contraints à le faire,



Nicole DORIN

ce n'est pas ma petite pollution qui va influencer la planète».

Justement cet ensemble de décisions et de changements dans chacune de nos familles peut y faire beaucoup. On n'a qu'à regarder l'offre de produits dans les supermarchés. Ces derniers sont là pour faire de l'argent, alors ils s'arrangent pour répondre aux besoins des consommateurs: fruits et légumes biologiques, pains plus variés, produits plus exotiques. Bientôt, j'en suis certaine, nous n'aurons plus ces pommes cirées puisque

cette cire contiendrait des éléments potentiellement dangereux pour la santé et qu'après tout la cire n'est là que pour l'apparence de la pomme. Elle n'ajoute rien à la qualité.

Dans les écoles élémentaires, plusieurs professeurs contribuent à éduquer nos enfants dans ce sens. Pouvons-nous nous laisser éduquer par eux?

Si nous avons des responsabilités individuelles, les gouvernements en ont sur le plan collectif. Ils ont entre autres la responsabilité de légiférer, c'est-à-dire de faire des lois, des programmes, des règlements qui contraignent ceux et celles qui ne peuvent le faire par discipline personnelle d'une part et, d'autre part, qui obligent les entreprises à développer des produits de qualité obtenus dans des conditions respectueuses de l'environnement. Ainsi, quand on voit des fermes qui sont cotées «ISO 14000», il faut comprendre que non seulement le produit est de qualité (ISO 9000), mais qu'il est développé dans des conditions respectueuses de l'environnement (ISO 14000). En Estrie, nous avons deux fermes ISO 14000... et à ma connaissance aucune entre-

prise. Une responsabilité importante des gouvernements est de supporter tous ces organismes populaires environnementaux qui contribuent à développer des comportements mieux adaptés à la protection de l'environnement.

Présentement, les États-Unis se refusent à signer les accords de Kyoto. Le Canada ne les signera probablement pas, parce que les provinces ne se sont pas entendues à ce sujet et que le fédéral ne peut les y contraindre, l'environnement étant de responsabilité provinciale. L'Alberta ne veut pas mettre en péril son développement pétrolier, la Nouvelle-Écosse a son charbon et même si le Québec est favorable à cause de l'hydroélectricité, quelles sont les conséquences du développement de tous ces barrages sur l'environnement?

Une solution «made in Canada», comme le dit Ralph Klein, qu'est-ce que cela veut dire? Qu'aurons-nous fait pour la planète et que laisserons-nous à nos enfants et à nos petits-enfants quand nous mangerons les pissenlits par la racine?

Tribune libre

De Portland: un beau gâchis

Il y a plus de 40 ans, l'ingénieur Charles Langlois qui était à l'emploi de la Ville de Sherbrooke avait dessiné avec son équipe un merveilleux plan directeur...

On est en 2002 et le prolongement du boulevard De Portland qui devait se faire tout droit vers l'autoroute ne s'est jamais réalisé, le boulevard Groulx n'a jamais été terminé, et j'en passe.

La circulation est tellement épouvantable sur De Portland que de plus en plus de gens prennent des raccourcis via Des Chênes et Don Bosco qui deviennent de véritables enfers. Les personnes âgées qui habitent tout autour mettent leur vie en danger lorsqu'elles essaient de traverser Des Chênes. Heureusement que je joue encore au tennis et que je peux traverser la rue en courant!

De plus, on ne voit presque jamais d'auto-patrouilles et les excès de vitesse sur Des Chênes sont monnaie courante. Si on fait une nouvelle petite rue derrière le Rona, quel beau raccourci pour venir sur Des Chênes et Don Bosco. Un vrai gâchis autour du Carrefour après tant de beaux plans qui sont restés sur les tablettes.

Lucille Bélanger Murray

À qui profite la globalisation?

Certainement pas à la libération des humains du cercle de la pauvreté. Ce système de l'économie mondiale travaille en une spirale rendant les nations riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Les prix des produits agricoles tombent, les prix des produits industriels montent. En

s'endettant ces pays ne parviennent pas à la liberté économique.

La démocratie ne consiste-t-elle pas à démolir les relations de dominations, à limiter et à contrôler l'exercice politique du pouvoir et à stimuler le peuple à se sortir de son apathie de sujets pour participer d'une manière responsable aux processus des décisions politiques et économiques?

Devant cette définition, suis-je démocrate ou est-ce que je me laisse porter par des décisions qui me semblent bénéficier seulement aux riches

de ce monde. Ces dieux argent, pouvoir et égoïsme ne dominent-ils pas la globalisation?

Je pense qu'il est temps que tous et chacun nous nous responsabilisions et cherchions des moyens démocratiques pour libérer ces nations pauvres. Qu'attendons-nous pour débarquer de cette galère? Déjà le Canada est endetté jusqu'au cou, les États par ses multinationales nous étouffent, comment redevenir libre de ce contrôle de la globalisation?

Yolande Mercure

Des petits pas pour l'environnement

Avec les changements climatiques que l'on connaît présentement, on se plaint de la chaleur plus qu'à l'ordinaire et il y a quelque temps, c'était des orages intenses laissant des dommages importants ici et là et maintenant, c'est en Europe que

cela se passe. Des inondations sans précédent.

Pourtant, personne ne fait sa part pour aider à corriger ou à améliorer la situation.

On voit par exemple des automobilistes utiliser à ce temps-ci des démarreurs à distance à 50 pieds de leur auto... Leur auto, durant ce temps, consomme de l'essence, qu'ils doivent payer et pollue l'air.

Autre exemple, on utilise des serviettes de table dans la plupart des restaurants et à domicile en quantité exagérée: dans les restaurants, il n'est pas rare qu'on mette trois serviettes de table aux clients, une sert pour essuyer les mains, l'autre pour essuyer la bouche et la troisième s'en va directement à la poubelle. Or, les restaurateurs ainsi que les clients devraient savoir que ce papier provient de la forêt, donc des arbres en moins, donc moins d'oxygène dans l'air pour aider à la respiration des êtres humains.

Et que penser de la Société de transport de Sherbrooke qui pollue l'air avec des autobus trop gros pour rien. Sur certains circuits, il y a parfois seulement deux à six personnes dans des gros autobus tandis que des petits pourraient faire l'affaire...

Une personne qui est consciente de l'environnement à laisser à la jeune génération.

Maurice Mongeau
Rock Forest

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?

redaction@latribune.qc.ca

La Tribune

1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

patlaram@sympatico.ca

Réplique

Paroisse Sainte-Famille: vous avez le choix...

Monsieur Marcel Dumas,

Permettez-moi d'abord de me présenter: je suis Charles-Eugène Hamel, prêtre, membre de l'équipe pastorale de l'Unité pastorale Mont-Plaisant, regroupant les paroisses Sainte-Famille, Très-Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-l'Assomption. Je signale en même temps que même si j'ai fait lire, commenter, corriger et approuver cette lettre par mes collègues de l'équipe pastorale (M. Gilles Gingras, prêtre et Mme Gisèle Brideau-Bourgault, agente laïque de pastorale paroissiale) et par les membres du Conseil d'unité, c'est moi qui en assume, en équipe, la responsabilité «publique».

1. «À l'église Sainte-Famille... il n'y a plus de messe le dimanche... il y en a une seulement le samedi à 16h...», écrivez-vous.

En Église, je vous fais part d'abord que c'est à l'invitation pastorale de notre frère-évêque M. André Gaumond que nous avons pris cette décision de n'avoir qu'une célébration eucharistique par paroisse, par fin de semaine.

Monsieur Gaumond vient tout juste d'ailleurs de renouveler cette invitation dans une lettre pastorale publiée le 17 juin dernier. Vous me permettez de citer cet extrait:

«L'eucharistie dominicale est le grand rassemblement qui bâtit la communauté chrétienne. Il est important que sa célébration vise à regrouper celle-ci, à l'unir et non pas à la diviser. C'est pourquoi, nous privilégions, selon les possibilités, de ne pas multiplier les célébrations dans une même église (Gaumond, Mgr André, Lettre pastorale sur la multiplicité des célébrations eucharistiques, 2 mars 1998, no 1). Dans une même visée, il n'est pas souhaitable que l'on multiplie les eucharisties célébrées en d'autres lieux lors du jour du Seigneur. Il faudrait les limiter aux endroits où les personnes ne sont pas capables de participer au rassemblement dominical dans l'église paroissiale ou dans le cadre de rassemblements se situant dans une perspective pastorale. Dans tous les cas, les pasteurs des communautés devraient être consultés quant aux célébrations dominicales qui sont célébrées sur le territoire de

leur(s) paroisse(s) (Jean-Paul II, Lettre apostolique *Dies Domini*, no 36).»

Aussi, au moment de prendre cette décision, nous avons fait dans chacune des paroisses une assemblée de paroissiens sur les thèmes du Jour du Seigneur et du rassemblement communautaire et pendant deux fins de semaine, les fidèles ont pu s'exprimer eux-mêmes sur le choix du jour et l'heure de la messe en leur paroisse. À Sainte-Famille, la majorité a choisi le samedi à 16 h.

Tous ces textes et les résultats du sondage ont été publiés et mis à la disposition de toutes les personnes intéressées dans chacune des paroisses.

2. «Le dimanche 23 décembre 2001, il n'y a pas eu de messe. Pas plus que le matin de Noël, le 25 décembre, un mardi...»

Voici l'horaire de nos célébrations du Temps de Noël 2001:

- Le samedi 22 décembre: 16 h, messe à Ste-Famille,

- Le dimanche 23 décembre: 9 h 30, messe à Très-Saint-Sacrement,

- Le lundi 24 décembre: 16 h, messe à Notre-Dame-de-l'Assomption

19 h, messe à Notre-Dame-de-l'Assomption

20 h, messe à Très-Saint-Sacrement

Minuit, messe à Sainte-Famille

- Le mardi 25 décembre: 10 h, messe à Très-Saint-Sacrement.

Sept célébrations eucharistiques en quatre jours, en trois églises situées à 2,5 - 3 km l'une de l'autre. «Donnez-nous un choix», dites-vous...

3. «Depuis quatre ans, les paroisses Sainte-Famille, Assomption et Saint-Sacrement font leur épiluchette de blé d'Inde le même jour que la visite aux défunts. Et on n'a aucun choix pour la messe à Sainte-Famille, c'est samedi 16 h...»

Hé oui! pour la quatrième année, nous lançons notre année pastorale en regroupant nos trois communautés chrétiennes en une seule célébration de l'Eucharistie, continuée dans l'amitié (blé d'Inde, jus, café...). Pareillement aux trois dernières années, cette fête a lieu le dimanche matin, en l'église Ste-Famille (Cette année le 8 septembre à 10 h).

Et à chaque année tout se termine vers 12 h 30 - 12 h 45, permettant à tous de se rendre au Cimetière St-Michel

pour la célébration des défunts à 13 h 30.

M. Dumas, où étiez-vous depuis trois ans?

4. «Avant, si on n'allait pas à la messe le dimanche, c'était un péché mortel...»

Nous avons consulté notre frère-évêque M. André Gaumond, sur la question de la célébration du Jour du Seigneur le samedi. Il nous a répondu que la messe du samedi en fin de journée 16 h est reconnue, dans les us et coutumes de chez nous, comme la messe dominicale, l'Eucharistie-rassemblement-communautaire du Jour du Seigneur.

Et n'oublions pas qu'à chaque dimanche à 2,5 - 3 km de l'église Sainte-Famille, il y a pour les gens de notre Unité pastorale deux messes, l'une à 9 h 15 en l'église Très-Saint-Sacrement et l'autre à 10 h 45 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

«Donnez-nous un choix», dites-vous...

Bonne et toujours meilleure vie chrétienne à vous toutes et tous!

Charles-Eugène Hamel, prêtre

National

Lucien Bouchard conseillerait occasionnellement Mario Dumont

Norman Delisle (PC)
QUÉBEC

L'ancien premier ministre Lucien Bouchard prodigue discrètement, à l'occasion, des conseils au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

Cette stupéfiante situation a été dévoilée hier par M. Dumont lui-même, à l'issue d'une réunion de son groupe parlementaire. Ces contacts n'ont pas lieu «sur une base régulière», a expliqué M. Dumont. On s'intéresse tous deux à la politique québécoise.

Visiblement mal à l'aise, le chef de l'ADQ a d'abord avoué rencontrer l'ancien leader du Parti québécois lors d'activités officielles. Pressé de questions par un journaliste, il a ensuite admis avoir des conversations téléphoniques de nature plus privée avec M. Bouchard.

«Il n'est plus en fonction. C'est devenu un simple citoyen», a dit le chef adéquate.

Selon M. Dumont, M. Bouchard doit «être déçu» des performances

électorales du Parti québécois cette année, notamment à la suite des cuisantes défaites subies dans des circonscriptions jusque-là acquises au PQ comme Lavolette, Jonquière, Joliette ou Saguenay.

Quant au député adéquate de Saguenay, François Corriveau, il a rappelé que les commentaires de l'ancien premier ministre Bouchard étaient «plutôt élogieux» à la suite de la victoire de l'ADQ dans la circonscription de Saguenay, sur la Côte-Nord, une des toutes premières circonscriptions à avoir élu, dès 1970, un député souverainiste à l'Assemblée nationale.

Comme M. Bouchard n'a pas commenté publiquement les résultats de l'élection complémentaire dans Saguenay, qui s'est tenu le 15 avril dernier, on présume que les commentaires qu'il aurait formulés se seraient adressés soit au député Corriveau lui-même, soit à M. Dumont.

Au bureau du premier ministre Landry, le directeur des communications, Jacques Wilkins, a déclaré avoir reçu de M. Bouchard lui-même le message de dire qu'aucune conversation téléphonique n'avait eu lieu entre MM.

Dumont et Bouchard depuis que l'ancien premier ministre avait quitté la vie politique.

Les deux hommes se sont rencontrés à deux reprises depuis deux ans, soit lors du party de homard organisé annuellement par l'animateur radiophonique Jean Lapierre, un ancien député libéral fédéral passé au Bloc québécois en juin 1990.

Plusieurs personnalités de tous les horizons politiques participent à ce souper.

Selon M. Wilkins, les conversations entre MM. Bouchard et Dumont à ce moment étaient purement à caractère social.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre péquiste n'a pas participé aux activités publiques organisées par les souverainistes depuis son retrait de la vie politique.

Il était notamment absent lors des célébrations du 10e anniversaire de fondation du Bloc québécois en 2000, et lors du 25e anniversaire de la prise du pouvoir par le Parti québécois en 2001.

M. Bouchard n'a pu être joint pour formuler des commentaires.



Les premiers ministres Jean Chrétien et Bernard Landry étaient tout sourire, hier, à l'annonce de l'élargissement de la 175 qui mène de Québec au Saguenay.

525 millions \$ pour la route 175

Isabelle Ducas (PC)
SAGUENAY

Après des années d'accidents meurtriers et de promesses jamais tenues par les politiciens, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a finalement reçu hier la confirmation qu'elle attendait: d'ici sept ans, les automobilistes pourront se rendre à Québec en empruntant une vraie autoroute, grâce à l'élargissement de la route 175 de deux à quatre voies.

Le chantier de 525 millions \$ sera financé à parts égales par Ottawa et Québec.

«Nos compatriotes du Saguenay-Lac-Saint-Jean voient un vieux rêve devenir réalité, puisque le gouvernement du Québec a maintenant reçu confirmation de la participation financière du gouvernement central dans le projet d'élargissement à quatre voies séparées de la route 175, la porte d'entrée du fabuleux Royaume», a dit le premier ministre provincial, Bernard Landry, qui s'était rendu à Saguenay pour rejoindre son homologue fédéral, Jean Chrétien, afin d'annoncer cet important projet.

La région attendait depuis plus de 20 ans le début de tels travaux pour mettre fin au carnage sur la route 175, qui porte le nom de l'ancien ministre Antonio Talbot mais est surnommée «le boulevard des coroners», en raison

des nombreux accidents mortels qui y surviennent. Entre 1994 et 2001, 2142 accidents s'y sont produits, 43 personnes y ont perdu la vie et 100 autres ont été blessées gravement.

Le lien routier de 174 kilomètres qui traverse le Parc des Laurentides compte actuellement deux voies, parfois trois dans les côtes. De nombreux camions y circulent et les dépassements sont souvent interdits en raison des courbes importantes qui ponctuent la route.

La présence de MM. Chrétien et Landry sur une même estrade, dans une région fortement souverainiste mais dans une circonscription représentée à Ottawa par un député libéral, a donné lieu à des scènes inusitées, hier. C'était à qui recevrait les applaudissements les plus nourris de la part de la foule, qui a réservé quelques huées aux politiciens souverainistes.

Des ministres des deux gouvernements étaient également présents. M. Landry a révélé que le dossier a avancé rapidement à la suite de sa rencontre de juin dernier avec M. Chrétien.

Le gouvernement du Québec a déjà commencé d'importants travaux de 12 millions \$ cette année sur la route 175, pour adoucir des courbes et ajouter des voies de dépassement. Une étude d'impact environnemental a déjà été entreprise pour l'ajout d'une deuxième voie.

VOX POP

Comment percevez-vous l'annonce du départ de Jean Chrétien dans dix-huit mois?



Jean Marchand, Sherbrooke

«Ça ne me fait pas grand-chose! Moi, la politique, ça me rend malade. Que ce soit lui ou un autre qui soit au pouvoir ne changera rien. Je n'aime tout simplement pas le système. Il y a trop de fraudes qui se font. Selon moi, Paul Martin serait même, sans doute, encore pire que Jean Chrétien.»



Christine Belley, Sherbrooke

«C'est une très bonne nouvelle! D'ailleurs, la caricature de Serge Chapleau dans La Presse ce matin illustrait très bien mon point de vue: dix-huit mois, ça va être long! Je ne crois toutefois pas que Paul Martin serait bien meilleur que son prédécesseur. Je ne suis pas une fervente des libéraux.»



Raynald Gosselin, Thetford Mines

«C'est surprenant, mais c'est une sage décision. Jean Chrétien a fait un bon travail, mais vu son âge, c'est le temps qu'il se retire pour donner la chance à d'autres de faire valoir leurs idées. C'est tout de même un repos bien mérité pour le premier ministre. Il faut maintenant attendre de voir qui voudra lui succéder...»



Dorothée Goddard, Saint-Élie

«C'est une très bonne affaire qu'il parte à la retraite. Après dix ans à la tête du gouvernement, le temps va être venu qu'il cède sa place. Pour diriger un pays, ça prend du changement de temps en temps: de nouvelles idées, de nouveaux visages. Jean Chrétien a longtemps eu ma confiance, mais ça s'effrite depuis quelque temps.»



Roland Lelièvre, Québec

«Quant à moi, il aurait pu quitter tout de suite. Il n'est pas trop tôt! Maintenant qu'il a annoncé qu'il partira en février 2004, les candidats intéressés par sa succession vont se mettre à se chauffer. Ça va créer tout un branle-bas de combat. Pendant ce temps-là, le gouvernement ne s'occupera plus des affaires du pays, mais que de ses chicanes internes.»



Diane Plourde, Asbestos

«Comme il a presque 70 ans, c'est bien pour lui qu'il se retire. Il va pouvoir profiter de la vie un petit peu! Je crois tout de même qu'il a bien fait son travail, malgré tout ce qu'on a pu en dire. Espérons que son successeur pourra en faire autant...»

Charest: «C'est le début d'une nouvelle ère pour le fédéralisme canadien»

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Avec le départ de Jean Chrétien, c'est l'ère Trudeau qui prend fin pour le Canada.

«C'est la fin d'une ère et le début d'une nouvelle», a résumé le député de Sherbrooke et chef des libéraux du Québec, Jean Charest, alors qu'il était interrogé sur le sujet, hier.

La veille, Jean Charest avait dit ne

pas vouloir commenter l'annonce du départ de Jean Chrétien, en 2004. Il avait expliqué ne pas vouloir commenter ce qui est de la régie interne d'un parti.

Hier, il acceptait de revenir sur le sujet. Certes, il y a de la régie interne mais le geste de Jean Chrétien a quand même une dimension historique dont accepte de parler M. Charest.

«C'est le début d'une nouvelle ère pour le fédéralisme canadien. Monsieur Chrétien s'est toujours inscrit dans la continuité de M. Trudeau. Et

maintenant, on va s'ouvrir sur quelque chose de nouveau», a déclaré M. Charest.

Pour lui, le départ de M. Chrétien va permettre de s'asseoir ensemble et d'examiner les changements qui vont dans le sens que souhaitent les gens.

«Nous, nous avons déjà présenté notre vision sur le fonctionnement du système fédéral, sur la gestion du système de santé, les transferts de points d'impôt, une révision de la péréquation, une coopération plus grande entre les provinces», a-t-il rappelé.

Gala des Grands Chefs de l'Estrie

M. André Couturier
vice-président exécutif de CIMA
Président d'honneur

Le mercredi 18 septembre 2002 au Delta Sherbrooke dès 18 heures
Réservez maintenant!
Les places sont limitées
(819) 562-8869
175 \$/billet tout inclus.

CIMA
partenaire majeur,

vous convie à la 8^e édition du
Gala des Grands Chefs de l'Estrie

Les chefs **Mélanie Martineau** et **Vincent Montcalm** du Temps des Cerises présentent chacun leur plat : Tatin de chèvre glacé au miel de lavande et Galantine d'esturgeon fumé et son velouté de railfort et cerueil.

Les grands chefs

Pierre Bolduc, Le Murville
Marco Guay, Traiteur
Patrick Laigniel, Falaise St-Michel
Alain Labrie, Auberge Hatley
Mélanie Martineau-Roy
Roland Ménard, Manoir Hovey
Élizabeth Merle, Pâtisserie Chez Magali
Vincent Montcalm, Le Temps des Cerises
Dominic Tremblay, Café Massawippi

Le sommelier

Patrice Tinguy, professeur au Pavillon du Vieux-Sherbrooke

Société canadienne du cancer

Canadian Cancer Society

Ça bouge

Sur le territoire de **LaTribune**

Gagnants de la promotion de la rentrée scolaire au Carrefour de l'Estrie

Voici les gagnants de la grande promotion de la rentrée scolaire. Cette collaboration entre le Carrefour de l'Estrie et La Tribune permet ainsi à 11 familles de voir alléger le montant de la facture de la rentrée scolaire.

Le tirage a été effectué au Carrefour de l'Estrie par François Fouquet, directeur de la publicité à La Tribune (à gauche) et Michel Roy, directeur général du carrefour de l'Estrie.

Voici donc les gagnants de 100\$ en argent du Carrefour de l'Estrie en plus d'un sac à dos :

- Vicky Leclerc, de Fleurimont
- Georges Ouellette, de Magog
- Marie Dion, de Fleurimont
- Réjane Blouin, de Lennoxville
- Alain Houle, de Rock Forest
- Roger Lavigne, de East Angus
- Carole Breault, de Sherbrooke
- Nathalie Brodeur, de Cookshire
- Nicole Lemieux, de Fleurimont
- Louis-Charles Ayotte, de Sherbrooke

La grande gagnante de \$500 en argent du Carrefour de l'Estrie en plus de deux sacs à dos :
Hélène Nadeau, de Ste-Élie d'Orford

Félicitations et bonne rentrée scolaire 2002!

JEAN COUTU
Sylvie Lussier et François Maltais
445, rue King Est
Sherbrooke
François Maltais
1363, rue Beaudryère Sud
Sherbrooke

AstraZeneca

DESPRÉS LAPORTE
Équipement de maison • Boutiques Spécialité Gourmet

PLACEMENTS FRANKLIN TEMPLETON

LaTribune

TELE 7

Vente de la pré-rentree!

AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT avant juillet 2003*

MAINTENANT OUVERT NOUVEAU MAGASIN AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

RCM
GUIDE+4+ GOLD GEMSTAR

Téléviseur 25"

- Menu à l'écran
- Télécommande

Quantités limitées!

ÉPARGNEZ 80\$

298\$ (Rég. 378\$)

Le premier récepteur satellite de télé interactive au Canada

Installation GRATUITE pour un temps limité! (Valeur de 150\$)

Système 3120

- Accès aux services interactifs
- Guide de programmation à l'écran avec fonction image sur image
- Télécommande universelle à 4 modes contrôlant la télé, le magnétoscope et le récepteur satellite
- Horloges de rappel - rappel d'émission, magnétoscope et syntonisation automatique
- Sortie S-Video pour les émissions en Super Définition, son de qualité DC
- Boîtier mince et effilé

Prix en magasin **198\$**

- *Crédit de programmation - 90\$
- *Crédit de programmation télé interactive - 10\$
- *Coupon-rabats - 50\$

48\$

Bell ExpressVu

En primeur SONY 27" WEGA!

Téléviseur 27" stéréo

- Tube-image plat
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques

GRAND PRIX de Trois-Rivières!
Démonstrateur de 3 jours!

ÉPARGNEZ 200\$

698\$ (Rég. 898\$)

Quantité limitée!

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

JVC SVHS

Caméscope Super VHS

- Zoom numérique 600x
- Stabilisateur d'image
- Ecran ACL de 2.5"
- 70 effets spéciaux
- Lumière intégrée

498\$

PRIMA MP3 DIGITAL DTS DVD VIDEO

Lecteur DVD

- Lecture NTSC ou PAL
- Compatible CD-R/RW/MP3 • Télécommande

138\$ (prix incroyable)

SONY Hi8

Caméscope numérique

- Zoom numérique 460x (optique 20x)
- Ecran ACL de 2.5"
- "NightShot"
- 8 effets d'image

598\$

SONY MP3 DIGITAL DTS DVD VIDEO

Changeur 5 disques

- MP3 compatible
- Compatible CD-R/RW • Télécommande

298\$ (ÉPARGNEZ 50\$)

ROYAL

Expert/mémoire de 128 k

- Affichage à 3 lignes
- Carnet d'adresses
- Calculatrice • Multi langues
- Crayon "Stylus"

ÉPARGNEZ 10\$

38\$ (Rég. 48\$)

hp invent

Caméra numérique Photosmart 120

- Résolution totale de 1 mégapixel
- Zoom numérique 2x
- Mémoire intégrée de 4 Mo
- Compatible avec carte mémoire "CompactFlash"
- Ecran ACL de 1.4"

ÉPARGNEZ 100\$

148\$ (Rég. 248\$)

OLYMPUS

D380

- Appareil numérique de 2.0 MP
- Connexion automatique USB
- Nouveau circuit de pile longue durée
- Posemètre ESP, macro

298\$

Nikon

Coolpix 2500

- Appareil numérique de 2.11 MP
- Zoom optique 3x (numérique 4x)
- Ecran ACL de 1.5" • Mode vidéo

498\$

hp invent

512n - Processeur Celeron de 1.4 GHz

- Mémoire : 256 Mo DDR
- Disque rigide : 60.0 Go
- Graveur de DC 40x
- Lecteur DVD 16x
- Fax/modem 56k V90
- Moniteur HP 17" inclus

Nouveau modèle!

1298\$ (Après remise postale de 150\$ (US))

RCM

Lecteur 5 disques!

Mini système de son

- 2 x 20 watts
- Double magnétocassette • Téléc.

158\$

SONY

Mini chaîne avec changeur 3 DC

- 2 x 60 watts • Entrée A/V frontale
- Double magnétocassette
- Système de contrôle à atténuation VACS

248\$

COMPAQ

6015ca - Processeur AMD AthlonXP de 1800

- Mémoire : 256 Mo DDR
- Disque rigide : 60.0 Go
- Graveur de DC 40x
- Lecteur DVD 16x
- Fax/modem 56k V90
- Moniteur COMPAQ 17" inclus

1798\$

JVC

Récepteur MA/MF avec lecteur DC

- Puissance de 4 x 40 watts
- Panneau avant amovible

178\$

Panasonic

Répondeur numérique

- Horodateur
- 12 minutes d'enregistrement
- Accès à distance

58\$

hp invent

Imprimante HP Deskjet 656

- 6 ppm/noir
- 3 ppm/couleur

98\$

LG

Moniteur ACL de 15"

- Résolution : 1024 x 768
- Rafraîchissement : 75 Hz
- Niveau de contraste : 300:1

698\$

SONY

Récepteur MA/MF avec contrôle du changeur de DC

- Puissance Xplod de 4 x 52 watts
- Affichage ACL 2 couleurs à 13 segments
- 2 sorties préampli • Télécommande

328\$

Panasonic

Téléphone sans fil

- Technologie 900 MHz
- Clavier illuminé
- Combiné avec mains libres
- Jusqu'à 6 heures de conversation

88\$

*Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

accord D
Desjardins

Avec votre carte VISA Desjardins

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...

Ou presque!

Ouvert le dimanche

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

ROGERS **AT&T**

COMMUNICATIONS SANS FIL

Agent autorisé **Bell Mobilité** **fi do**

TELUS **mobilité**